

## **Motion adoptée par la CME de l'AP-HP du 10 septembre 2019**

La CME de l'AP-HP soutient les demandes des services d'urgence. Elle souligne que la crise touche l'hôpital public dans son ensemble.

Elle demande que les mesures annoncées pour répondre à la crise des urgences soient intégralement financées sans être imputées au budget actuel des hôpitaux.

Ces mesures doivent être à la hauteur de la gravité de la situation. Toutes les structures hospitalières sont concernées en raison d'une sous-dotation financière ancienne et s'aggravant chaque année.

La CME de l'AP-HP demande un financement hospitalier revu pour assurer convenablement toutes les missions du service public hospitalier.